

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35040 – “ Vallée de la Hulle ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35040 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Faisant partie du site remarquable de la Croix-Scaille belge en continuité avec des milieux semblables côté français, la Vallée de la Hulle comprend essentiellement le Bois de Rienne, le Franc Bois, la vallée de la Hulle le long de la frontière française et des prairies humides autour de Willerzie ainsi qu'en bordure des cours d'eau (présence de sols para-tourbeux). On y recense des forêts ardennaises feuillues, des portions d'habitats tourbeux dégradés mais aussi des espèces menacées telles que l'engoulevent d'Europe, espèce relique des landes et la gélinotte des bois. On peut aussi y observer le pic noir dans les forêts mixtes et au moins une nichée de martin-pêcheur dans les berges vives de la Hulle. Les travaux du Life Croix-Scaille ont permis la réouverture de fonds de vallée, ce qui devrait s'avérer bénéfique pour de nombreuses espèces inféodées à ces milieux ouverts comme le cuivré de la bistorte, les pies-grièches, grise et écorcheur, l'engoulevent d'Europe.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9110	71,00 ha	C	
4010	25,88 ha	C	
91D0*	22,00 ha	B	UG 6
6510	21,34 ha	C	
7120	16,00 ha	C	
6430	14,92 ha	C	
91E0*	11,00 ha	C	UG 7
3260	8,50 ha	B	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
4030	7,80 ha	C	
9160	5,00 ha	C	
3130	1,60 ha	C	
7110*	0,10 ha	C	UG 2
6230*	0,10 ha	C	UG 2

**Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible**

**3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea**

**3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion**

**4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix**

**4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)**

**6230\* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)**

**6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin**

**6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)**

**7110\* : Tourbières hautes actives**

**7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle**

**9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum**

**9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli**

**91D0\* : Tourbières boisées**

**91E0\* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)**

## B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i			C
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P			C
1163	Cottus gobio	Chabot	P			C
1166	Triturus cristatus	Triton crêté	P			B
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P			C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	1- i			B
4038	Lycaena helle	Cuivré de la bistorte	10-50 i			C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			1-2 i	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		P		-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1 p		-
A104	Bonasa bonasia	Gélinotte des bois	P			-

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			1-10 i	-
A224	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe		2-8 p		-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	1 p			-
A233	Jynx torquilla	Torcol fourmilier		1 p		-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2 p			-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		4-8 p		-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise			1-2 i	-

**Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE35040 - " Vallée de la Hulle ".

Namur, le 14 avril 2016

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, Délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN